

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Pluies du 20 au 26 mai

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	14	38
Côte d'Or	11	59
Yonne	8	49
Nièvre	9	15
Franche-Comté	9	28

Nous venons de passer une semaine encore ponctuée de plusieurs averses, qui ont donné lieu à des cumuls, une fois de plus, très hétérogènes à l'échelle de la région et même à quelques kilomètres d'écart. Les températures, quant à elles, sont restées plutôt fraîches pour la saison, notamment en début de journée.

Prévisions du 27 mai au 02 juin

MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI 31	DIMANCHE 01	LUNDI 02
						
11° / 20°	13° / 22°	13° / 26°	15° / 26°	13° / 28°	15° / 22°	12° / 20°
▶ 10 km/h	▶ 20 km/h 45 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h	◀ 15 km/h	▶ 20 km/h 40 km/h	▶ 10 km/h 40 km/h

(source meteofrance, ville de Arbois, <https://météofrance.com>)

Pour la semaine à venir, les températures sont annoncées à la hausse avec un ensoleillement plus présent à partir du milieu de la semaine. Ces conditions plus estivales devraient de nouveau être favorables au développement de la vigne. Une dégradation orageuse semble en revanche se profiler pour le week-end prochain, mais les cumuls sont, pour l'instant, assez faibles (sauf pour le 39 et le 71 où ces cumuls pourraient être plus conséquents).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VÉGÉTATIFS

Alors qu'on aurait pu s'attendre à une évolution plus rapide de la floraison, les températures nocturnes et matinales encore fraîches de la semaine dernière ont légèrement ralenti la dynamique. Néanmoins, les premières fleurs sont visibles dans bon nombre de parcelles, et les plus précoces sont même au stade début floraison.

L'année 2025 est, à ce stade, toujours plus précoce que la moyenne décennale, même si l'écart n'est plus que de quelques jours. Cependant, les températures plus douces et l'ensoleillement plus généreux des jours à venir devraient vite faire évoluer la floraison dans tous les secteurs.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Boutons floraux agglomérés	Début floraison
Côte d'Or	Boutons floraux agglomérés	Début floraison
Yonne	Boutons floraux séparés	Début floraison
Nièvre	Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés
Franche-Comté	Boutons floraux agglomérés	1 ères fleurs

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

MILDIOU

Situation :

238 parcelles ont été observées pour le mildiou lors de la tournée de ce lundi 26 mai.

Suite à cette tournée, on constate une faible évolution sur les vignobles peu touchés jusqu'à présent (Côte d'Or, Nièvre, Yonne et Jura). Si quelques taches isolées ont été observées, la situation reste globalement très saine sur ces vignobles.

La situation en Saône-et-Loire est cependant différente. En effet, dans le Mâconnais / Beaujolais, où la situation était déjà préoccupante la semaine dernière avec une présence de symptômes beaucoup plus fréquente, on constate l'apparition de nouvelles taches sur feuilles, et, sur certaines parcelles, une présence sur inflorescences, parfois relativement intense. Une sortie de taches assez régulière est également constatée en Côte Chalonnaise depuis la fin de la semaine dernière.

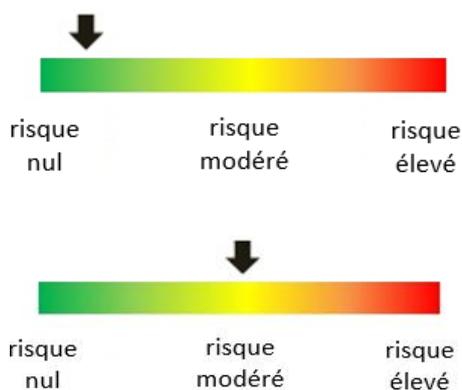
Ces nouvelles sorties sur feuilles correspondent, à priori, aux précipitations survenues les 11/12 mai.

De nouveaux symptômes, consécutifs aux pluies survenues depuis le 19/20 mai, pourraient s'exprimer dans les tout prochains jours.

Analyse de Risque :

Les risques sont plutôt stables pour la semaine à venir et varient selon les symptômes présents:

- Risque global plutôt faible pour les secteurs avec peu ou pas de symptômes présents. (Tous secteurs excepté Sud 71).
- Risque très nettement plus élevé dans les situations avec des symptômes plus fréquents, soit dans le sud 71.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (**épamprage**) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

OÏDIUM

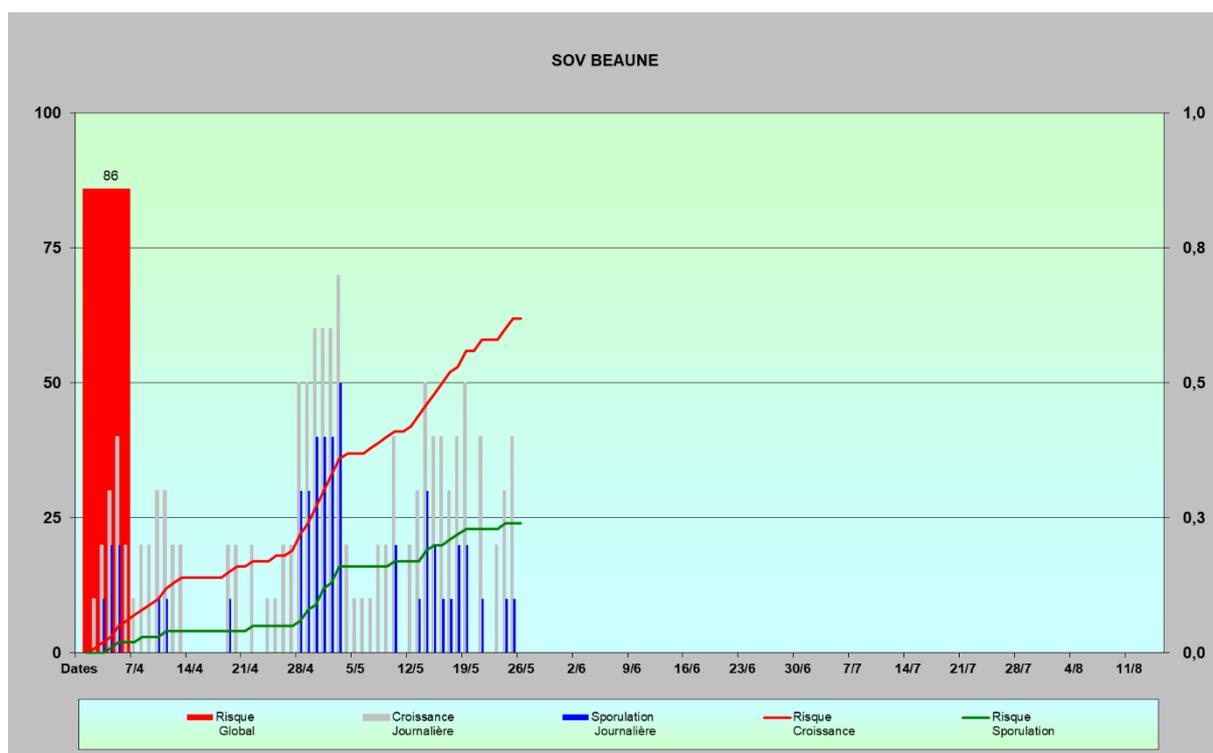
Situation :

232 parcelles observées sur le réseau.

La situation reste, à ce stade, particulièrement saine.

De rares taches sont observées sur des parcelles historiquement sensibles en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire et dans le Jura, mais globalement la situation est particulièrement calme à la veille de la floraison.

Les conditions plutôt humides de la semaine dernière n'ont pas été des plus favorables à l'activité de l'oïdium.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Analyse de risque :

Le risque peut toujours être qualifié de **faible** à ce jour. Il pourra évoluer en fonction de l'évolution des symptômes dans les prochains jours, et des conditions météorologiques.



Au-delà des symptômes présents à ce jour, la vigne entre progressivement dans une période de forte sensibilité avec la floraison qui démarre.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BLACK-ROT

À l'échelle régionale, la situation est plutôt saine sur le réseau d'observation.

De nouveaux symptômes sur feuilles sont encore localement observés, essentiellement sur le secteur historique (Beaujolais et Sud Mâconnais), mais également sur des secteurs jusqu'ici peu concernés par la présence de symptômes.

Analyse de risque :

Pour rappel, il n'y a pas nécessairement de lien entre la présence de symptômes sur feuilles et un risque potentiel sur grappes.

En dehors des secteurs où des symptômes marqués sur grappes sont régulièrement observés (en particulier dans le sud de la Saône-et-Loire), il n'est pas nécessaire de considérer le risque Black-rot de façon spécifique. Il peut être pris en compte en même temps que le risque mildiou, sans anticipation particulière.

Rappelons que la période de grande sensibilité des grappes s'étend de la **nouaison au début de la véraison**.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

VERS DE LA GRAPPE

Les vols de tordeuses arrivent à leur fin, avec tout au plus quelques captures sur les secteurs où l'activité était plus soutenue.

Les premiers glomérules ont été observés sur les secteurs précoces, avec dans la plupart des cas, la présence de larves d'Eudémis.

FLAVESCENCE DORÉE

Les dates de démarrage de la lutte obligatoire ont été précisées par le message réglementaire N°1.

- Pour les zones de lutte obligatoire où une protection insecticide continue doit être assurée pendant **24 à 28 jours**, le premier traitement doit être réalisé entre le **02 et le 08 juin** (en **début de période** pour les parcelles en **Agriculture Biologique**), mêmes dates pour les vignes mères.
- Pour les zones avec une protection continue de 14 à 16 jours, le premier traitement doit être positionné entre le **09 et le 15 juin**. (en **début de période** pour les parcelles en **Agriculture Biologique**).

Toutes les précisions sur ces interventions sont disponibles via les liens suivants :

- [Arrêté préfectoral](#)
- [Message réglementaire](#)

Concernant les zonages, vous pouvez consulter la cartographie via [ce lien](#), il suffira alors de zoomer sur la zone qui vous intéresse.

Par ailleurs, pour rappel, la protection en pépinières viticoles doit être assurée continuellement entre le 15 mai et le 15 octobre (article 16).

L'arrêté ministériel est consultable en ligne :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043467507/>

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

BIODIVERSITÉ

Abeilles : Depuis l'an dernier, la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi, l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique désormais en viticulture.

La note nationale relative à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs, ainsi que la fiche vigne, jointes à ce bulletin, détaillent la conduite à tenir vis-à-vis des traitements qui auront lieu au moment de la floraison.

- [Arrêté pollinisateur](#)
- [Note nationale abeille](#)
- [Fiche Vigne Mention Abeille](#)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Prochain BSV : mardi 03 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*